



Avis d'ouverture

Le centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Dordogne organise,
pour les centres de gestion de la Nouvelle-Aquitaine,
au titre de l'année 2023,

LES CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET LE 3^{ème} CONCOURS DE REDACTEUR TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE (CATÉGORIE B)

CONDITIONS D'ACCÈS

Concours externe : ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme sanctionnant deux années de formation homologuée au niveau 5 (anciennement niveau III), ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007.

Concours interne : ouvert aux fonctionnaires et agents publics des collectivités territoriales, de l'Etat, des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux mentionnés à l'article L.5 du code général de la fonction publique, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, comptant au moins quatre ans de services publics au 1er janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé. Ce concours est également ouvert aux candidats justifiant de quatre ans de services auprès d'une administration, un organisme ou un établissement mentionnés à l'article L.325-5 du code général de la fonction publique, dans les conditions fixées par cet article.

3^{ème} concours : ouvert aux candidats justifiant, au 1er janvier de l'année du concours, de l'exercice pendant une durée de quatre ans au moins d'une ou de plusieurs activités professionnelles, quelle qu'en soit la nature, d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou de plusieurs activités en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association. La durée du contrat d'apprentissage et celle du contrat de professionnalisation sont décomptées dans le calcul de la durée d'activité professionnelle.

REPARTITION DES POSTES

CDG ORGANISATEUR	POSTES			LIEUX DES EPREUVES
	Externe	Interne	3 ^{ème} concours	
CDG de la Dordogne Maison des communes - 1 Boulevard de Saltgourde BP. 108 24051 PERIGUEUX CT CEDEX 9 Tél. 05 53 02 87 00 www.cdg24.fr	90	90	20	Agglomération de Périgueux, en Dordogne et dans les Pyrénées Atlantiques

DÉBUT DES INSCRIPTIONS OU DES PRÉINSCRIPTIONS SUR INTERNET	DATE LIMITE DE RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION	DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS	1 ^{ère} ÉPREUVE
Mardi 07 février 2023	Mercredi 15 mars 2023	Jeudi 23 mars 2023	Jeudi 19 octobre 2023